

hebdomadaire; de Clinton à Quesnel, bi-hebdomadaire; de Quesnel à Barkerville, bi-hebdomadaire à partir du 15 mai jusqu'au 31 octobre; service hebdomadaire à partir du 1er novembre jusqu'au 14 mai; de Quesnel à South Fort George, service bi-hebdomadaire; d'Alkali Lake à Clinton, service hebdomadaire; d'Alexis Creek et 150 Mile House, service hebdomadaire; d'Harper's Camp et 150 Mile House, service hebdomadaire; de Keithley Creek et 150 Mile House, service hebdomadaire.

2. \$131,045.70, y compris la somme de \$6,045.70 pour excédent de poids occasionné par les modifications introduites dans le mode de transport des colis postaux.

3. A partir du 1er avril 1915, jusqu'au 30 septembre 1915, les services ont été les mêmes que ceux rendus d'après la réponse n° 1. A partir du 1er octobre 1915 jusqu'à la présente date, les mêmes services sont rendus, si ce n'est le bi-hebdomadaire entre Ashcroft et Lillooet, qui a été alors discontinué.

4. A partir du 1er avril jusqu'au 30 septembre 1915, le prix du service a été sur le pied de \$125,000 par année. A partir du 1er octobre 1915, jusqu'au 31 mars 1916, le prix est sur le pied de \$111,091.58 par année—réduction proportionnelle étant faite par suite de la discontinuation du service d'Ashcroft jusqu'à Lillooet.

On peut dire aussi que, depuis le commencement du présent exercice jusqu'à présent, il n'y a eu rien à payer pour excédent de poids des colis postaux.

QUESTION DE PRIVILEGE.

L'ordre du jour appelé est l'avis de motion donné par l'honorable M. Pope:

Qu'il attirera l'attention de la Chambre sur certaines remarques rapportées comme ayant été faites par Son Honneur le Président, qui aurait accusé de fanatisme les sénateurs de langue anglaise, et qui aurait dit aussi posséder une lettre du premier ministre qui, s'il en donnait lecture, entraînerait la démission d'un membre du cabinet.

L'honorable M. MURPHY: L'honorable sénateur de Compton désire que le présent avis soit amendé par l'addition des mots suivants:

Et s'enquérir si ces remarques ont été faites par lui (le Président).

Le PRESIDENT: La seule manière, selon moi, d'atteindre le but visé par l'honorable sénateur est de faire rescinder cet article de l'ordre du jour et de le remplacer par l'avis que l'honorable sénateur propose maintenant.

L'honorable M. MURPHY: L'avis inscrit sur l'ordre du jour m'a été confié en me priant de le faire amender comme je viens de le proposer.

Le PRESIDENT: Nous-ne pouvons procéder de cette manière, parce que cet avis, n'est pas une motion.

L'honorable M. MURPHY: Je propose, donc, avec la permission de la Chambre, que le présent avis soit rescindé et remplacé par l'avis tel qu'amendé par moi.

La motion est adoptée.

3e LECTURE D'UN BILL.

Bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Dent."—(L'honorable M. Derbyshire.)

2e LECTURE DE BILLS.

Bill (4) intitulé: "Loi concernant la Canadian Northern Railway Company."—(L'honorable M. Watson.)

Bill (11) intitulé: "Loi concernant la British America Nickel Corporation."—(L'honorable M. McHugh.)

Bill (12) intitulé: "Loi concernant la Calgary and Edmonton Railway Company."—(L'honorable M. Talbot.)

Bill (14) intitulé: "Loi concernant la Central Western Canada Railway Company."—(L'honorable M. Watson.)

Bill (16) intitulé: "Loi concernant la Quebec, Montreal and Southern Railway Company."—(L'honorable M. Béique.)

Bill (L) intitulé: "Loi concernant The Atlin Railway Company."—(L'honorable M. Derbyshire.)

PRESENTATION DE BILLS.

PREMIERE LECTURE.

Bill (n° 3) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company."—(L'honorable M. Bostock.)

Bill (n° 5) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite The Canadian Northern Ontario Railway Company."—(L'honorable M. Watson.)

Bill (n° 7) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite The Farnham and Granby Railway Company of Canada."—(L'honorable M. Lavergne.)

Bill (n° 9) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite The Peace River Tramway